

26 octobre 2015

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Weedon, tenue au complexe municipal, lundi, le 26 octobre 2015 à 18h45. L'avis de convocation a été signifié, tel que requis par les articles 152 et 156 du *Code municipal*, aux membres du conseil.

Sont présents :

Monsieur le maire :	Richard Tanguay
Mesdames les conseillères:	Joanne Leblanc Maylis Toulouse
Messieurs les conseillers :	Michel Gauvin Michel Croteau Jean-René Perron Denis Rondeau

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Line Couture, directrice générale / secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Monsieur Richard Tanguay, ouvre la séance à 18h30 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Diminution du coût d'achat du CGER
4. Avis de motion pour adoption d'un règlement pour créer un fond de roulement
5. Période de questions
6. Levée de la séance

2015-220 IL EST PROPOSÉ par Madame Joanne Leblanc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit et est adopté.

#3 DIMINUTION DU COÛT D'ACHAT DU CGER

2015-221 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-René Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le règlement d'emprunt # 2015-042 au montant de 1 596 614\$ soit diminué à ce nouveau montant 1 587 801.15\$ sans modification de l'objet du règlement d'emprunt.

ADOPTÉE

#4

**AVIS DE MOTION POUR ADOPTION D'UN REGLEMENT POUR
CREER UN FOND DE ROULEMENT**

**AVIS DE
MOTION**

est donné par Monsieur Michel Gauvin qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté, pour adoption, un règlement pour créer un fond de roulement. Afin de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil.

#5

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2015-222

À 19h15, Monsieur Michel Croteau propose la levée de cette séance extraordinaire.

Line Couture

Directrice générale /
secrétaire-trésorière

Richard Tanguay

Maire